

PR1 - Prévention des risques niveau 1 - Option Réacteur Nucléaire Embarqué - Formation initiale

Code référence : 64A



OBJECTIFS

La formation est conçue selon 9 objectifs relatifs à la protection individuelle et collective :

1. Situer l'activité de l'exploitant concerné par l'option au sein de l'industrie nucléaire française.
2. Appréhender la radioactivité naturelle, artificielle et les risques radiologiques associés.
3. Identifier les principales sources de dangers conventionnels.
4. Se protéger des risques professionnels, notamment de ceux liés à l'exposition aux rayonnements ionisants.
5. Connaître les dispositions générales de prévention, notamment les procédures d'accès, de travail et de sortie des zones réglementées.
6. Connaître les procédures spécifiques à l'entreprise liées à la réalisation d'opérations pour le compte des installations de l'exploitant concerné par l'option.
7. Utiliser les équipements de protection individuelle, notamment savoir mettre et retirer une combinaison, des gants, etc.
8. Réagir en situation dégradée conformément aux procédures fixées par l'entreprise.
9. Connaître les procédures, propres à l'entreprise, pour l'identification et la prise en compte des retours d'expérience"

PUBLIC

Tout salarié intervenant dans le périmètre d'une installation nucléaire de base secrète (INBS).

PRÉ-REQUIS

Les participants doivent :

- lire, écrire, comprendre et parler la langue dans laquelle est dispensée la formation,
- présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour) en cours de validité au plus tard avant la validation des acquis théorique,
- Etre apte au port des EPI utilisés lors de la formation, en particulier, le masque filtrant (le non port du masque filtrant lors de la formation est un motif de non délivrance du certificat).

CONTENU

- Activité de l'établissement et organisation de l'exploitant ou de l'opérateur industriel DCNS.
- Risque radiologique et ses conséquences.
- Prévention des risques radiologiques.
- Risques conventionnels.
- Accès en zones réglementées.
- Intervention en zones réglementées.
- Gestion des déchets.
- Sortie de chantier, de zones réglementées et de site.
- Conduite à tenir en situation dégradée.

MÉTHODE

Exposés, vidéos, études de cas, travaux pratiques et dirigés (utilisation d'appareils de contrôle), mise en situation en chantier école avec enregistrement vidéo suivi d'un débriefing.

Utilisation ou présentation de nombreux équipements pédagogiques : simulateurs d'irradiation et de contamination, boîtes à gants, contrôleurs vestimentaires, contrôleurs mains-pieds, simulateurs d'alarmes d'irradiation et de contamination atmosphérique ou corporelle, sources radioactives scellées, sas ventilés.

Évaluation formelle des acquis.

Groupe limité à 12 participants.

La formation inclut des travaux pratiques mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants ; se conformer aux recommandations mentionnées dans les conditions de vente.

PRIX PUBLIC - 2018

850 €

DURÉE - 2018

5 jours (35 heures)

LIEU ET DATE - 2018

Cherbourg-Octeville

- 29 janvier - 2 février 2018

- 2-6 juillet 2018
- 16-20 juillet 2018
- 17-21 décembre 2018

COORDINATION - 2018

Responsable(s) pédagogique(s) :

Cherbourg-Octeville

M. Antony LEBLED

antony.lebled@cea.fr

Tél. +33 2 33 01 89 78

CONTACT - 2018

Organisatrice(s) formation :

Cherbourg-Octeville

Mme Martine BONHOMME

martine.bonhomme@cea.fr

Tél. +33 2 33 01 89 77

Cherbourg-Octeville

Mme Joana CHARRUAULT